

Agriculture et déforestation au Gabon

RÉSUMÉ

L'exubérance de la forêt équatoriale, le sous-peuplement dramatique et l'exode rural caractérisent l'opulent Gabon. L'agriculture traditionnelle y est peu développée. Elle n'est qu'un agent sans envergure de la destruction de l'espace forestier, pour l'implantation des cultures itinérantes ou de rente. Le pays échappe ainsi à la désastreuse situation dont souffrent certains pays forestiers de l'Afrique de l'Ouest.

Si le manteau forestier n'est pas gravement menacé à court terme, les grands projets agro-industriels ou d'infrastructure tels que le chemin de fer transgabonais, peuvent menacer à long terme l'équilibre écologique, surtout si l'exploitation forestière est systématique.

ABSTRACT

The rich country of Gabon is characterized by the luxuriant equatorial forest, the dramatic underpopulation and the rural exodus. The traditional agriculture is not very developed and it destroys only on a small scale the forest used to grow shifting and cash crops. Thus, the country is not subject to the catastrophic situation prevailing in some forest countries of western Africa.

Although the forest cover does not suffer serious damage in the short term, the great projects on agro-industry and infrastructure such as the Transgabonese railway can damage the ecological equilibrium in the long term, mainly if the forest is systematically exploited due to the easy means of transportation provided by the railway.

Le Gabon, situé de part et d'autre de l'Équateur bénéficie d'un climat très humide (3,20 m d'eau annuellement à Libreville) et chaud, la saison sèche ne présentant pas une contrainte suffisante pour enrayer la destruction du croûte forestier. Cette forêt couvre 220 000 km² soit plus de 82 % des 267 000 km² du territoire national. Les savanes s'étendent sur les marges frontalières orientales du plateau Bakéké et sont incluses dans la moyenne vallée de l'Ogooué jusqu'aux portes de l'Okanda dans la vallée affluente de la Ngounié, sur la basse Nyanga et dans la zone côtière atlantique.

La forêt, qu'un survol fait apparaître comme intacte, est en fait attaquée par l'homme selon deux formes différentes qui, jusqu'ici ne mettaient pas en cause sa pérennité et son existence.

La première atteinte à la forêt gabonaise est l'exploitation industrielle de ses bois, et en particulier de l'okoumé, puisque l'écologie de cette essence dans le monde correspond à la quasi totalité du territoire gabonais, augmentée des marges septentrionales congolaises, équato-guinéennes et sud-camerounaises. Les difficultés de débarquement et d'évacuation, jusqu'ici par le seul flottage, liées à une densité moyenne exploitable de 2 pieds/hectare de bois flottable, ont fait que l'exploitation forestière est toujours restée extensive, grande consommatrice d'espace, tout en conservant un caractère dérobé qui ne menaçait guère la forêt dans ses fondements, et favorisait parfois sa rénovation en permettant le recroît d'arbres de lumière tels que l'okoumé et l'ozigo.

La deuxième agression, dont pourrait logiquement pâtir cette forêt, devrait être la plus importante et la plus dévastatrice s'il ne s'agissait du cas particulier du Gabon. La déforestation anarchique en faveur des brûlis agricoles traditionnels est également dévoreuse d'espace, tout comme la vogue pour les grandes plantations industrielles de type capitaliste où le cacao, l'ananas, le bananier commercial, l'hévéa, l'eucalyptus et le palmier à huile occupent de vastes superficies dégagées d'un seul tenant. Elles se substituent à la forêt primitive et l'abolissent à jamais. La Côte d'Ivoire est l'un des meilleurs exemples de ce développement de l'agriculture tropicale moderne et traditionnelle avec pour contre-point un capital forestier si sérieusement obéré que les équilibres climatiques en subissent le contre-coup.

Au Gabon, rien de tel. Bien qu'à 80 % le pays soit encore considéré comme peuplé d'agriculteurs dans les années 70, ce taux n'a cessé de chuter pour atteindre environ 40 % dix ans plus tard. Ces pourcentages ne sont certes pas très éloquentes lorsqu'ils s'appliquent à une population globale dont la densité générale dépasse à peine 2 habitants/km² ! Si l'on tient compte que les travailleurs forestiers et les exploitations forestières sont classés au chapitre de l'activité agricole, on peut considérer qu'à la fin des années 70, les superficies déforestées dans le cadre « agricole » au sens large,

occidentale et centrale traversées par la grande zone forestière équatoriale, une double originalité :

- d'une part, de se situer à cheval sur l'Équateur, au sein même de cette ceinture forestière continentale, dans sa partie la plus somptueuse et la plus vivace.
- d'autre part, d'être très faiblement peuplé, ce qui réduit les possibilités d'intervention humaines en vue des défrichements itinérants.

SITUATION DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE ACTUELLE

La faiblesse de ses populations rurales a jusqu'ici été un facteur conservatoire de pétrolier ?

L'exode rural a pris d'inquiétantes proportions au cours de la décennie 1970-80. Libreville est passée de 73 000 à 200 000 habitants, Port Gentil a vécu un accroissement relativement semblable, ainsi que d'autres bourgades de l'intérieur ; le Haut Ogooué minier s'est vidé de ses ruraux au profit de trois pôles locaux d'urbanisation galopante : Franceville, Moanda, Mounana.

De cet exode et de cette mutation résultent les difficultés toujours plus inquiétantes du ravitaillement des grandes villes en produits vivriers de base traditionnels. Les

villages exsangues ou encore « gardés » par des vieillards résiduels, se déplacent,

bananiers s'effacent rapidement sous une végétation ou se méient parmiés *Euclea guinéensis*, okoumés et parasoliers (kombo-kombo). L'homme, qui l'a à peine égratignée, est rapidement exclu de cette forêt souveraine et renaissante.

Ainsi, sans doute exemple unique dans l'Afrique Sud-Saharienne, le Gabon est un pays où la forêt n'est pas dévastée par ses paysans. Au contraire, elle y retrouverait plutôt un regain d'expansion.

L'insolence de la faune est le meilleur signe de l'omnipuissance de la forêt et partant, de la faiblesse dérisoire des activités destructrices paysannes.

LA TENDANCE A LA MAINTENANCE FORESTIÈRE VA-T-ELLE PERDURER ?

Si l'exode rural est responsable d'une diminution dramatique du paysannat et par conséquent de ses actions agressives contre la forêt, il va sans dire que celle-ci n'est pas pour autant préservée dans son intégrité : des agressions d'un autre ordre, d'une autre importance la menacent. Le Gabon est rapidement devenu un pays à vocation industrielle où le pétrole, le manganèse et l'uranium jouent les tous premiers rôles, reléguant à une position secondaire le bois qui était naguère le seul produit de l'économie du pays. jusqu'après la fin de l'ère coloniale.

le remodelage de la capitale à l'occasion de la Conférence de l'O.Ü.A en 1977. Les besoins en main-d'œuvre sont devenus énormes en regard de la faible masse des actifs issus d'une population numériquement peu nombreuse (518 000 en 1970). Le chômage qui n'a cesse de s'accroître dans les pays occidentaux à partir du choc pétrolier de 1973, était inconnu au Gabon : dans les villes de Port Gentil et Libreville fleurissaient à la porte des entreprises les panneaux d'embauche de travailleurs, même sans aucune qualification. Un effet de suction s'opérait sur les réservoirs de main-d'œuvre agricole traditionnels de l'intérieur, déjà peu importants. La production agricole s'effondra à un point tel que pour le ravitaillement urbain en produits vivriers courants (bananes, manioc) on dut avoir un recours massif à l'importation depuis le Togo, le Nigeria ou le Cameroun. La production cacaoyère, principale denrée agro-alimentaire de vente, chuta de 10 000 à 4 000 tonnes. Cependant l'activité économique, apparemment concentrée sur les sites peu étendus des chantiers miniers ou des villes, où la forêt reculait dans des proportions médiocres, était fertile en projets rapidement mis à exécution qui n'allaient pas sans porter une atteinte non négligeable à l'uniformité légendaire du manteau forestier Gabonais. En regard du préjudice qu'ils portent au patrimoine forestier, ces projets ou réalisations sont par ordre décroissant d'importance :

- La mise en chantier du chemin de fer Transgabonais, impliquant la déforestation de 8 à 10 ha par km de voie posée (soit un minimum de 9 000 ha).
- La rénovation du réseau routier, qui compte près de 2 500 km de routes bitumées et 3 000 km de routes nationales dans les secteurs d'activité économique intense, et la construction de nouvelles voies, en particulier la route dite « économique » entre ~~Alembé et Lastourville~~ rendue nécessaire au décloisonnement du Haut Ogooué dans un premier temps, avant la mise en service du Transgabonais. Les

pistes afférentes à la voie ferrée, toutes taillées dans un manteau forestier intact pour créer un réseau en arêtes de poisson autour de cet axe, participeront de cette déforestation.

- L'aménagement et la création de ports (Owendo, Mayumba, Port Gentil) avec les indispensables infrastructures au sol.
- L'agrandissement de pistes aériennes existantes, desservant 26 centres de l'intérieur, y compris ceux de faible importance, l'avion restant souvent le seul moyen de liaison rapide avec certaines agglomérations de brousse ; la construction, la reconstruction et l'aménagement de nouveaux aéroports capables de supporter un trafic international ou d'accueillir les turbo-appareils modernes qui sillonnent le ciel gabonais depuis la création de la Compagnie Nationale Air Gabon en décembre 1976. L'implantation des pistes d'atterrissage de Franceville-Mwengué, de Makokou-Epassengué, de Ndjolé, de Koulamoutou ou d'Omboué, le projet ajourné du second aéroport international, l'extension de Libreville, de Lambaréné et Tchibanga impliquent l'abattage de dizaines de km² de forêt.

D'autres travaux ou projets éloignés des préoccupations agricoles sont « mangeurs de forêt ».

- L'extension des sites urbains.
- La prospection minière et surtout la prospection pétrolière dans la zone sédimentaire de l'Ouest.
- L'implantation du réseau de transport électrique à haute tension, actuellement réduit aux lignes évacuant la production des barrages de Kingulé vers Libreville et de Poubara vers Franceville et sa région, mais dont la multiplication est certaine à moyen terme.
- La politique visant à promouvoir des villages regroupés et durables qui, n'ont plus rien de commun avec les villages traditionnels, précaires, exigus, se déplaçant périodiquement (tous les 5 ans en moyenne), que la forêt, en reprenant ses droits, effaçait en quelques années.

La prodigieuse activité de l'économie gabonaise postérieure à l'indépendance s'est amplifiée à la suite du premier choc pétrolier dont elle est sortie largement bénéficiaire. Elle concerne essentiellement le Génie Civil et assure la promotion des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur primaire, en particulier l'agriculture traditionnelle devient la grande victime de cette période au détriment du secteur industriel qui lui a soutiré l'essentiel de sa substance active. Si ce secteur conserve encore quelque importance, il le doit à la forêt dont l'exploitation occupe 12,5 % des effectifs totaux de main-d'œuvre en 1980 (12 800 sur 103 500 salariés). Mais exploitation forestière n'est pas encore synonyme de déforestation au Gabon. Cette activité confine encore à l'économie de cueillette, puisque en moyenne 1 à 2 pieds sont exploitables dans les conditions actuelles de débardage et d'évacuation par flottage sur chaque hectare de permis. L'agriculture vivrière itinérante, grande consommatrice d'espace forestier (surtout de forêt primaire) s'est effondrée du fait de l'hémorragie des travailleurs ruraux aspirés par des conditions alléchantes du salariat et par les perpétuelles « razzias » des divers chantiers où l'embauche manœuvrière se présente en permanence sous un jour favorable. La fonte de l'activité agricole s'est rapidement traduite par une pénurie endémique sur les marchés urbains, qu'il a fallu endiguer par le recours à l'importation massive de produits alimentaires.

Ces importations de produits alimentaires de type végétal n'ont cessé de s'élever selon une progression annuelle passant, à titre d'exemple, d'une valeur de 8 107 millions CFA en 1979 à 9 580 millions en 1980. A ce rythme, on peut imaginer que la production agricole gabonaise ne représente pas un risque bien sérieux pour la

sauvegarde de la forêt. Sous-population et vide rural seraient au contraire facteurs de sa régénération.

Les autorités gouvernementales ont finalement pris conscience de cette situation catastrophique et ont retenu l'idée, dans le cadre du plan intérimaire 1980-1982, de décréter le développement de l'agriculture comme « la priorité des priorités », formule choc destinée à masquer le désintérêt qui avait prévalu jusqu'alors.

La perspective d'un tarissement de la manne pétrolière ; l'éventualité grandissante d'un « après pétrole » à l'horizon 2 000, ont fait redescendre sur terre les esprits facilement enivrés par le « tout nous est possible jusqu'à l'infini des temps ».

COMMENT S'EST TRADUIT LE REMODELAGE DE L'AGRICULTURE GABONAISE ET SELON QUELS AXES ?

Deux voies s'ouvraient naturellement : soit privilégier l'agriculture traditionnelle vivrière et de rente par une politique d'incitation d'aide au retour à la terre pour les déracinés qui parasitent la ville ; soit orienter l'économie agricole dans la voie agro-industrielle en se lançant de toutes pièces dans la production intensive de certaines denrées jusque là peu ou aucunement cultivées. Une troisième voie pouvait éventuellement se dégager dans le suivi partiel de chacune des deux premières, se résumant ainsi par deux maîtres mots : tradition et innovation dans le monde

En définitive, cette troisième voie, panaché des deux premières, a semble-t-il été adoptée, mais elle reste l'expression fondamentale des mentalités de ce pays qui restent éloignées du fait agricole. Cette politique s'est donc fixé deux horizons de très inégale importance : une aide aux cultures de rente : café et cacao, qui valent au Woleu Ntem d'être considérés comme la grande province agricole, siège d'une école de cadres ruraux

creation de pepinieres pilotes, aménagement, refection et ouverture de nouvelles pistes cacaoyères. Autrement dit, une politique déjà pratiquée sous le régime colonial, dont les résultats sont toujours plus ou moins aléatoires selon la conjoncture, et peu incitative à un retour massif vers la brousse des paysans déracinés qui ont goûté à la régularité des salaires industriels ou urbains. Dans cet aménagement de la tradition agricole, l'espace forestier n'est guère menacé gravement.

L'autre volet du développement agricole, original par sa nouveauté au Gabon, est basé sur la promotion industrielle de quelques produits :

- de consommation courante : riz, sucre, arachide, huile de palme, banane plantain, manioc, maraîchage.
- d'exportation : caoutchouc, palmistes, pâte à papier, produits de la pêche (thon) et élevage industriel (bovins, poulets).

Cette production repose sur la création ou la forte croissance d'unités agro-industrielles existantes, résultat de lourds investissements où l'État, sous la forme de sociétés d'État ou d'économie mixte, entre en partie et joue à fond un rôle incitateur qui se traduit dans le paysage par de vastes espaces déforestés et aménagés pour la culture intensive mécanisée.

Le tableau suivant donne l'inventaire par produit des projets qui le concernent et l'état des réalisations en 1981, permettant de mesurer l'impact sur la modification du paysage forestier et les réalités de l'aménagement rural.

Produit	Lieu de l'opération	Organisme promoteur	Importance du projet	Réalisation	Observations
Cacao	Bloc Ndjolé Koulamoutou	SONADECI	500 ha	250 ha	50 ha/an. Aucune vente à l'unité de production de beurre de cacao au Gabon
Noix de coco	Programme National	AGROGABON cocotier	5000 ha	25 ha Jardin grainier	
Huile de Palme	Moabi Lambaréné	AGROGABON	6000 ha 9000 ha	2700 ha	140 ha/mois.
Arachides	Kélamba Ndendé	SEPOGA	Implantation en zone de savane		Projets d'huileries à Kélamba et Lambaréné.
Canne à sucre	Ouellé Moanda Ht Ogooué	SOSUHO SISUGA	6000 ha	3044 ha	Limitation de la production. Besoins nationaux actuellement atteints avec 13000 t de sucre.
Banane Plantain	Ntoum	SONADECI	270 ha	90 ha	Arrêt de l'expérience le 8/4/81 2 milliards CFA
Maraichage	Port Gentil	AGRIPOG	1 ha	2,2 ha	
Riz	Bloc de Ndendé		500 ha	505ha	A l'origine réalisation chinoise à Akok et Nyali (Nyanga)
Caoutchouc	Mitzic	HEVEGAB (SODECI International)	10000 ha		1ère tranche de 3300 ha va être lancée
Pâte à papier	Kango	SOGACEL	200000 ha	0	1ère pierre posée en 1975 (projet en panne).

Ne relevant pas directement des produits végétaux et de l'agriculture de plantation, l'élevage concerne l'occupation d'un espace agricole. Comme dans tout pays forestier, il ne fait pas l'objet d'une activité rurale significative. Au Gabon, l'élevage bovin ne fait vivre aucune unité familiale rurale.

Quelques essais, dans le Woleu Ntem et l'Ogooué Ivindo, tentés par des responsables administratifs de l'agriculture et par des missionnaires à l'époque coloniale (exemple de Batouala) ont avorté. L'importation nécessaire de la totalité des besoins en viande a poussé le gouvernement à inciter à la production locale de viande, donc à promouvoir l'élevage. Le Gabonais n'ayant pas plus la vocation d'éleveur qu'il ne l'a du commerce, ou de l'agriculture, les projets se sont orientés vers la forme du ranching. Après un échec dans la Nyanga, plusieurs réalisations sont en cours dans le Haut

le déboisement forestier :

Ranch de Lekabi (Ht Ogooué)	66 000 ha
Ranch de Mongo (Nyanga)	99 000 ha

LA FORÊT GABONAISE EST-ELLE MENACÉE DE DISPARITION ?

Les grands projets de développement ou de rénovation agricole n'affectent en fait le tapis forestier gabonais, que pour moins de 10 000 ha en 1981. L'emprise totale du chemin de fer Transgabonais prévoit l'anéantissement d'une superficie forestière à peu près équivalente à 10 000 ha sur le ruban des quelques 900 km linéaires du parcours total (Owendo Franceville et Booué Bélinga). Les cultures paysannes traditionnelles n'utilisent l'espace forestier que pour 1 % à peine de sa totalité, en postulant dans un a priori qu'il conviendrait seulement de nuancer, que les terres forestées sont dans leur totalité cultivables. La forêt gabonaise n'est donc pas mise en péril sous l'action conjuguée de l'agriculture traditionnelle « modernisée » et des grands projets agro-industriels. Des pays inter-tropicaux forestiers tels que la Côte d'Ivoire ou le Ghana livrent à l'agriculture 12 % de leur espace. La différence d'échelle démographique entre ces pays (Côte d'Ivoire 8,5 millions d'habitants ; Ghana 12 millions) est directement liée à l'inflation des terres cultivées et partout à la régression de la forêt. Dans le cas ivoirien, cette régression est si spectaculaire qu'elle est généralement considérée comme une menace grave pour la macro-région. Deux facteurs y ont concouru depuis l'Indépendance de ce pays : le développement massif de l'exploitation des bois pour l'exportation favorisé par des conditions d'évacuation bien meilleures que celles rencontrées au Gabon, et, d'autre part, le développement économique reposant sur la réalisation de très vastes projets agro-industriels. De ce fait, ce pays a été longtemps cité comme l'exemple à peu près unique d'économie du tiers monde, ayant parié sur un décollage reposant exclusivement sur l'agriculture spéculative.

Le Gabon forestier reste encore un pays protégé, par les difficultés de son relief et la faiblesse de sa population. La preuve la plus spectaculaire en est donnée par l'abondance de la faune à gros gibier dans la forêt gabonaise, voire de son accroissement attesté par les doléances répétées des cultivateurs résiduels qui assistent impuissants aux ravages, par les éléphants, de leurs plantations et même de leurs cases d'habitation. En Côte d'Ivoire, par exemple, les éléphants ont disparu depuis longtemps des régions considérées comme forestières.

Les nouveaux projets gabonais ne paraissent pas devoir modifier cette image à moyen terme. Une seule menace existe cependant pour l'avenir : le Transgabonais. Cette voie royale du développement et du désenclavement, en permettant de réaliser l'unité économique du pays ouvre la perspective d'une exploitation intensifiée plus radicale et illimitée de la forêt : mise en exploitation de zones (la 2^e puis la 3^e zone du découpage forestier) jusqu'ici inviolées ; exploitation d'essences jusqu'ici délaissées parce que non flottables. Une conjoncture plus favorable à l'exportation des bois tropicaux, une option économique de rentabilité immédiate pourrait remettre en cause d'un jour à l'autre cet équilibre forestier dans la mesure où le chemin de fer sera désormais une arme facilement utilisable et disponible à l'encontre de la forêt, qu'il est en passe de sillonner, non sans qu'elle y oppose une résistance aussi farouche que passive, les délais et les coûts ne cessant de s'amplifier.